

A l'attention de Madame L'inspectrice de philosophie
De l'académie de Guadeloupe

Réuni.e.s en Assemblée générale ce mercredi 2 juin, les professeur.e.s de philosophie présent.e.s ont tenu à partager leurs vives inquiétudes, leurs réserves et leurs incompréhensions relatives aux modalités d'organisation de la session 2021 du baccalauréat. Ils et elles ont tenu à vous faire part des points suivants :

I) Concernant l'organisation pratique de la correction des copies de bac : aucune réponse CHIFFRÉE précise ne nous a été donnée concernant le nombre de copies par enseignant, sachant que cette année

A) le délai entre la mise à disposition des copies (18 juin dans le meilleur des cas) et la date limite de remontée des notes (28 juin) est particulièrement court, et ne prend en compte NI :

- Les réunions d'entente et d'harmonisation dont nous demandons le maintien.
- La nécessité d'un temps de repos au cours de la dizaine de correction.
- La probable convocation d'un certain de nombre de collègues pour les épreuves du grand oral

Avec une moyenne de 120 copies par collègue l'année dernière, cela fait une douzaine de copie par jour à corriger d'une traite, sans week-end, si l'on rajoute les probables participations au jury du grand oral et les réunions, presque 20 copies par jour. C'est beaucoup trop.

Aussi nous demandons un allongement des délais de correction, ou bien la garantie que le nombre de copie par professeur soit revu substantiellement à la baisse, afin d'assurer une correction équitable et de qualité.

B) En ce qui concerne la numérisation des copies, nombreuses sont nos inquiétudes :

- Non seulement, d'un point de vue exclusivement technique, le projet de numérisation semble supposer que tous les enseignants soient équipé.e.s du matériel adéquat ; ce n'est pas le cas, pas plus à leur domicile que dans leurs établissements de rattachement.
- Mais la correction en ligne semble également supposer une bien introuvable stabilité du réseau internet dans l'Académie de Guadeloupe : les échecs répétés de l'enseignement à distance, de la difficulté pour de nombreux collègues de participer aux réunions pédagogiques ou conseil de classe en distanciel en raison de connexions instables ou inexistantes ont suffisamment prouvé que le techno-fantasme du professeur connecté se heurtait ici à des limites techniques claires.
- Symboliquement parlant, la représentation du professeur corrigeant ses copies sur un site instable sujet à des pertes de données, sur un logiciel où il peut être traqué, chronométré, surveillé, rappelé à l'ordre et à la productivité si besoin est nous semble plus relever d'un techno-taylorisme glaçant que de conditions de travail désirables.
- L'argument de la perte de copies avancé pour justifier malhabilement l'utilité de la numérisation nous semble quant à lui relever d'une infantilisation particulièrement humiliante, et d'une rigueur logique plus que douteuse.

- De même, nous sommes attaché.e.s au principe de collégialité pour la correction des copies, et à l'inverse de l'atomisation des personnels à laquelle la dématérialisation conduit de fait, nous demandons le maintien des réunions d'entente et d'harmonisation, qui nous permettent, à nous professeurs dont c'est le métier, et non à un quelconque algorithme ou médiane abstraitement généré.e par un logiciel de learning technology, de nous mettre d'accord entre professionnels compétent.e.s et rompu.e.s à l'exercice sur le niveau comparé des élèves dont les travaux nous ont été proposés cette année.
- Enfin, et cela semble mettre un point d'honneur à l'infantilisation des professeurs de philosophie, et au manque total de respect qui semble être le fil directeur de cette session du bac, nous ne pouvons qu'être consterné.e.s par la réponse qui a été donnée par les représentants du SIEC à nos collègues de l'APPEP : si jusqu'à 3 points de plus peuvent être attribués à une copie à la discrétion seule du président du jury, et sachant la différence qu'il existe entre 5 et 8, et entre 8 et 11, nous proposons aux présidents de jury de corriger eux-mêmes sans intermédiaires toutes les copies, afin d'éviter les imprécisions que notre correction amateur et maladroite ne saurait qu'occasionner.

C) les conditions formelles de corrections étant déjà éminemment problématiques, il est évident pour nous que le sens de l'épreuve de philosophie de cette année est particulièrement perverti :

- Dans un curieux jeu du « qui perd gagne quand même », nous nous interrogeons sur le sens du maintien d'une épreuve expurgée de tous ses enjeux académiques : Sachant qu'un 1/20 ne sera pas retenu si la note du contrôle continu est supérieure, à quoi bon maintenir une épreuve factice en carton-pâte, que les élèves ne se sentent, en bons entrepreneurs de leurs optimisation académique, pas tenus de préparer adéquatement ?
- Nous regrettons également le court-termisme de cette configuration, puisque que pourrons nous répondre à un élève venant lors de la session 2022, 2023, 2029 du baccalauréat exciper de sa note au contrôle continu pour la substituer à celle de l'examen ?
- En rappelant notre attachement à une épreuve de baccalauréat national qui ne soit pas factice, qui ait une réelle valeur de validation des acquis du secondaire et de contrôle de niveau exigible pour l'entrée dans l'enseignement supérieur, nous refusons que la philosophie joue le rôle de garde-fou pour mobilisation des élèves en période de demi-jauge, variable d'ajustement qu'au gré des contestations des acteurs scolaires l'on puisse à l'envi désactiver et rendre facultative.
- Autrement dit, nous nous retrouverons en ce mois de juin à corriger des copies inutilement numérisées (coût écologique de l'acte, tâches supplémentaires à effectuer pour les personnels du rectorat ...) qui seront, pronostiquons-le charitablement, à 40% des copies blanches, les autres d'une rare indigence par défaut d'enjeux (et pour la notation desquelles, pronostiquons-le également, nous serons exhorté.e.s à la panacée-« bienveillance »), sur un logiciel où l'on pourra nous enjoindre d'augmenter la cadence de correction ou de réduire nos temps de repas, afin que les notes de ces copies ne soient pas prises en compte dans la note du baccalauréat parce qu'inférieures à celles du contrôle continu.

Le tableau est amèrement kafkaïen.

D) Aussi l'égalité de traitement entre candidats à laquelle nous sommes attaché.e.s se trouve de facto rompue dans cette configuration d'une singulière théorie des jeux puisque :

- Les différences de notations d'un professeur.e à l'autre, d'une classe à l'autre, d'un établissement à l'autre sont patentées.
- Que les stratégies de sabotage de l'épreuve par gonflement artificiel des moyennes a déjà été observé.
- Qu'il encourage des logiques comptables déjà à l'œuvre dans la mise en concurrence des spécialités.
- Qu'il a exposé des collègues à des pressions de la part d'élèves et de parents d'élèves à augmenter, bon gré mal gré, les notes du 3ème trimestre.

En somme, si la session du bac de philosophie de cette année s'apparente à une mascarade, nous constatons avec une amertume certaine que nous sommes, avec les élèves, réduits au rôles de pantins supposés jouer (pour la forme ?) un jeu biaisé sans réel enjeu dont les règles sont arrivées en fin de partie.

Non seulement À AUCUN MOMENT nous n'avons été consulté.e.s, À AUCUN MOMENT il n'a été demandé à celles et ceux qui, au quotidien, accompagnent et préparent les élèves et évoluent conjointement à leur contact ce qui leur semblerait être une solution satisfaisante aux contraintes de cette année, preuve si besoin était de la déconsidération criante dont nous souffrons et du manque de confiance envers les professeur.e.s qui caractérise les organes de prise de décision actuels. Que l'on ne demande à aucun moment leur avis aux professeurs de philosophie sur ce que devrait être l'épreuve terminale de philosophie en dit beaucoup trop long sur l'autoritarisme ambiant et la prolétarianisation de notre métier.

Non seulement la taylorisation de notre pratique, les logiques basement comptables qui contaminent la scolarité et l'impossibilité ressentie de manière de plus en plus aigüe de faire un usage pédagogique des notes nous ôte de jour en jour la crédibilité nécessaire dont nous avons besoin pour mener à bien notre mission de service public.

Que répondre aux élèves lorsqu'ils nous disent que l'épreuve qu'ils vont passer bon an mal an « ne sert à rien » ? Sommes-nous supposé.e.s leur enseigner l'esprit critique de septembre à mai pour leur mentir en juin, en les regardant dans les yeux, et les enjoindre à travailler pour une épreuve qui n'a qu'une valeur hypothétique et conditionnelle ?

Aussi, et au vu de cette configuration inédite d'une violence inouïe pour les professionnels que nous sommes, nous espérons madame l'inspectrice que vous saurez, pour la dignité de notre profession et la crédibilité de notre discipline, pour sa pérennité et la valeur que nous lui estimons devoir conserver dans l'enseignement secondaire, que vous saurez intercéder en faveur d'une épreuve de philosophie juste, équitable et sensée, pour ceux, élèves et professeur.e.s, qui y travaillent au quotidien.

Les professeur.e.s de philosophie de Guadeloupe réuni.e.s en Assemblée Générale.